



# Conseil communal du Chenit

## RAPPORT

*de la Commission permanente des Finances du Conseil Communal*

**Objet** : Préavis 6/2023

Prolongation du trottoir de la Rue des Forges

---

*Au Conseil communal du CHENIT,*

*Monsieur le Président*

*Mesdames et Messieurs,*

La Commission des finances s'est réunie le 11 avril 2023 pour étudier le préavis. A cette occasion les conseillères et conseillers présents étaient :

- Force 3 : Christophe Piguet
- UDI : Pierre-Olivier Capt (Président), Didier Vaucher de la Croix
- Socialistes & alliés : Nicolas Guignard et Jean-Luc Lecoultre

Etaient également présents pour la Municipalité MM. Olivier Baudat Syndic et Bertrand Meylan Municipal

### Financement

L'objet cité en titre figure dans le plan des investissements 2023.

Il n'y a pas de subside prévu pour ces travaux, lesquels sont une amélioration sécuritaire pour les riverains consécutivement à la construction du bâtiment Audemars-Piguet.

La Municipalité propose de prélever le montant nécessaire sur les liquidités courantes, au besoin en ayant recours à l'emprunt, dans la limite du plafond d'endettement de 40 millions de francs

L'endettement brut actuel (31.03.2023) se monte à CHF 2'097'291.00

Cette dépense sera portée à l'actif du bilan, dans les investissements du patrimoine administratif au compte 9141.80 et le montant amorti, il y a lieu de le relever, sur l'exercice 2023.

Arrivé au terme de l'étude du financement de ce préavis N° 6/2023, à l'unanimité la Commission permanente des Finances du Conseil Communal vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'adopter les conclusions telles que présentées.

Le Sentier, le 19 avril 2023

Au nom de la Commission des Finances :

Jean-Luc Lecoutre, rapporteur.

